



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

03/03/2026

La Commune de Forest réagit à la décision fédérale concernant la prison de Saint-Gilles et à l'immobilisme dans le dossier de la prison de Forest.

La Commune de Forest a pris acte de la décision du gouvernement fédéral de maintenir la prison de Saint-Gilles ouverte jusqu'en 2035 au plus tard et d'augmenter sa capacité à 600 places dès 2027. Une décision qui n'est pas sans conséquence pour Forest : plus d'1/3 du site pénitentiaire se situe en effet sur le territoire communal.

Un impact majeur sur la vie locale

« Gérer une telle prison sur son territoire a toute une série de conséquences en termes de sécurité, de mobilité, de développement du territoire. Ce sont, par ailleurs nos policiers qui suppléent en cas de grève. Tout cela a un coût pour les pouvoirs locaux », déclare Charles Spapens, Bourgmestre de Forest.

Et de souligner que l'intention derrière le projet de la prison de Haren reposait justement sur la volonté de délocaliser une grande infrastructure pénitentiaire en bordure de ville. *« En retardant la fermeture de Saint-Gilles, le deal conclu avec les communes n'est de fait pas respecté. »*

Des sites stratégiques pour le développement de Forest

La commune insiste également sur l'importance de ces sites dans sa stratégie de développement urbain. *« Nous souhaitons que ces espaces servent à façonner le Forest de demain. Nous soutenons le développement d'un éco-quartier exemplaire, intégrant des infrastructures collectives, des espaces verts, du logement abordable et permettant d'améliorer la mobilité des piétons et cyclistes dans ce quartier »,* explique Alain Mugabo, échevin de la Planification Urbaine.

Ces sites, bien desservis en transport en commun, représentent une opportunité majeure en matière de logement. *« ce sont les derniers grands sites publics de la commune »,* poursuit Simon de Beer, échevin du logement. *« Les projets qui y verront le jour doivent répondre aux besoins du quartier, notamment pour augmenter l'offre de logements publics et abordables. »*

La prison de Forest : une opportunité immédiate

Alors que le calendrier de fermeture de la prison de Saint-Gilles est repoussé, la Commune rappelle que la prison de Forest, juste à côté, est entièrement vide. « *Nous demandons au gouvernement fédéral d'entamer rapidement une discussion sur son avenir et de développer un projet répondant aux priorités locales tel que du logement, une école, une crèche, des infrastructures sportives mais aussi un musée rappelant l'histoire carcérale et interrogeant ces pratiques. Le retard décidé pour Saint-Gilles rend cette demande encore plus urgente* » insiste le bourgmestre Charles Spapens.

Par ailleurs, la commune rappelle qu'elle se tient disponible pour discuter sérieusement d'occupation transitoire sur le site afin de ne pas laisser une telle surface vide.

Rappel des engagements de la majorité forestoise

En 2022, PS, Ecolo et PTB avait adopté une motion communale demandant que l'ensemble du site regroupant les prisons de Saint-Gilles et Forest demeure 100 % public et qu'on y développe un éco-quartier exemplaire intégrant au moins 50 % de logements sociaux.

Demande itw du Bourgmestre ?

0489.824.811